Région

« Il s'agit d'inciter et de faciliter le recours aux mobilités décarbonées en offrant une solution simple et pratique pour parcourir les derniers kilomètres après un trajet en train. »
Franck Leroy, président de la région Grand Est

Transports

Le nouveau service régional Vélo Fluo se déploie dans les gares

La région Grand Est a inauguré vendredi en gare d'Obernai son nouveau service de vélos en libre-service destiné à favoriser la combinaison TER-vélo. D'ici fin décembre, 500 vélos électriques seront progressivement déployés et répartis dans 52 gares SNCF du Grand Est, dont 19 en Alsace.

La station Vélo Fluo jouxtant la gare d'Obernai est l'une des quatre premières mises en service ce vendredi. Elle compte dix vélos électriques. Photo Roméo Boetzlé

Depuis deux décennies, on ne compte plus en France les collectivités ayant déployé localement un service de vélopartage. En lançant ce vendredi son propre service, baptisé Vélo Fluo, le Grand Est se targue d'être la première région française à rejoindre le mouvement. La cible n'est toutefois pas la même puisque le service s'adresse prioritairement aux usagers de son réseau TER, trains et cars, dont elle assure la gestion et l'organisation.

Une idée inspirée du modèle belge

C'est par un message délivré depuis le micro du chef de bord d'un TER Strasbourg-Sélestat que Frank Leroy, président de la région Grand Est, a annoncé vendredi en début d'après-midi son lancement avec la mise en service, le même jour, des quatre premières stations Vélo Fluo implantées à proximité des gares SNCF de Benfeld, Saint-Louis, Obernai et Rethel (Ardennes). « Il s'agit d'inciter et de faciliter le recours aux mobilités décarbonées en offrant une solution simple et pratique pour parcourir les derniers kilomètres après un trajet en train », a-t-il expliqué, une fois débarqué à Obernai où il a inauguré la station locale en présence du maire Bernard Fischer, de Thibaud Philipps, vice-président de la Région en charge des mobilités, et d'Amira Haberah, dirigeante de Fifteen, la société en charge de l'exploitation et de la maintenance du service.

« L'idée de lancer un tel service est née en 2021, lors d'un voyage d'élus et de techniciens en Belgique, dans la région flamande, où quasi toutes les gares proposent une solution similaire », précise Claire Heidsiek, directrice Territoires Innovation et Nouvelles mobilités à la région Grand Est. Ce service, assure-t-elle, « ne concurrence nullement les services de vélopartage existants dans les métropoles. Il est en revanche complémentaire, avec une utilisation possible à la journée en complément du train, ce qui contribue à alimenter la dynamique globale en faveur du vélo. »

Des tarifs de location « imbattables »

Implantée sur le parking de la gare, la station de location automatisée Vélo Fluo d'Obernai propose dix vélos électriques flambant neufs fournis par Fifteen qui les fait assembler dans le Pas-de-Calais par un partenaire. « Notre station est innovante, notamment par son format compact. Elle ne possède qu'une seule borne de recharge à laquelle sont rattachés en ligne tous les vélos au moyen d'un électroaimant situé sous le guidon. L'espace occupé n'est pas plus grand qu'une place de stationnement auto », a expliqué sa dirigeante.

En plus des quatre premières stations, le service sera déployé progressivement pour atteindre d'ici la fin de l'année 52 stations dans autant de gares du Grand Est, parmi lesquelles 19 gares alsaciennes (*). Elles ont été sélectionnées, indique la Région, sur des critères de fréquentation et en fonction des résultats de la consultation organisée début 2024 sur la plateforme "Ma Région demain".

Une seule et même application permettra d'accéder au service sur l'ensemble du territoire du Grand Est. Mais pour cela, indique M. Philipps, « il faudra être détenteur d'un titre de transport TER du jour, d'un abonnement TER ou d'une carte Fluo valide ». Les tarifs de location, qui vont de 3 à 6 euros pour une durée maximale de 14 heures, ont été arrêtés par la Région qui perçoit l'intégralité des recettes. « C'est imbattable », a estimé Frank Leroy.

Avec 5 à 20 vélos selon les gares, le parc Vélo Fluo comptera pour commencer 500 vélos électriques. Fifteen a confié leur maintenance et la relation avec les usagers à un partenaire lyonnais spécialisé, Vélogik, qui a pour cela recruté six techniciens. Ces derniers travaillent dans deux ateliers implantés à Entzheim et à Seichamps (Meurthe-et-Moselle) et disposent de trois utilitaires pour les interventions légères *in situ*.

Un marché public d'un montant de 6,4 millions d'euros

Le développement et l'exploitation de ce nouveau service font l'objet d'un marché public d'une durée de quatre ans. L'investissement consenti par la région pour acquérir les vélos, les stations et les logiciels se monte à 3,4 millions d'euros auxquels s'ajoute une rémunération annuelle fixe de 750 000 euros versée à l'exploitant.

● **Textes : Xavier Thiery**

(*) Outre Obernai, Benfeld et Saint-Louis, les autres gares alsaciennes retenues sont Wissembourg, Soultz-sous-Forêts, Haguenau, Saverne, Hoerdt, Gambsheim, Strasbourg, Molsheim, Schirmeck-La Broque, Barr, Sélestat, Erstein, Colmar, Mulhouse, Munster et Altkirch.

Fifteen, le nouveau champion français du vélo partagé

Pour déployer son service Vélo Fluo, la région Grand Est a retenu une société francilienne qui compte parmi les principaux acteurs français du vélo partagé.

Pour exploiter leurs parcs de vélos en libre-service, les collectivités françaises contractent pour la plupart avec des opérateurs spécialisés. Depuis 2022, un nouvel acteur, nommé Fifteen, a su se faire un nom sur ce marché très concurrentiel. Cette société, basée à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), est issue du rapprochement en 2021 de Smoove et Zoov, deux start-up spécialisées dans les systèmes de vélopartage. Son nom, "Fifteen" (quinze en anglais), renvoie au concept de la « ville du quart d'heure », développé par l'urbaniste Carlos Moreno. Sa création s'est accompagnée d'une levée de fonds de 40 millions d'euros. Déjà active dans plus d'une vingtaine de villes et territoires en France et à l'étranger, son système baptisé Vélo Fusion a depuis été déployé dans quatre nouvelles métropoles françaises : à Marseille, Brest, Saint-Etienne, et fin août dernier à Metz.

Les vélos électriques fournis à la région Grand Est par Fifteeen sont équipés de batteries made in France et assemblés par un partenaire dans le Pas-de-Calais. Photo Roméo Boetzlé

Logiciels et applications développées en interne

« Nos stations sont dotées d'une borne unique que fabrique un partenaire en Bourgogne. Plus légère, elle coûte moins cher à déployer, à entretenir, et permet d'installer des vélos électriques en libre-service sur tout type de territoires », explique Amira Haberah, présidente de Fifteen et cofondatrice de Zoov.

« Les logiciels d'exploitation comme les applications ont tous été développés en interne », ajoute la patronne de l'entreprise qui emploie 70 salariés. « Nos vélos sont conçus pour un usage à haute intensité et pour résister au vol et au vandalisme. Ils sont assemblés par un partenaire dans le Pas-de-Calais et équipés de batteries made in France. »

De par la taille du territoire desservi, le marché de la région Grand Est constitue une nouveauté pour Fifteen. « On a la conviction que si on veut développer le vélo, il faut s'appuyer sur l'infrastructure ferroviaire », confie Mme Haberah.

Les gares du Grand Est ne sont toutefois pas les premières où Fifteen déploie son expertise. Depuis juin 2023, pour le compte du syndicat mixte Nouvelle Aquitaine Mobilités, celle-ci exploite un service de vélopartage combinant la location en gare et en centre-ville dans huit villes desservies par la ligne TER Royan-Angoulême.

Pratique ► Mode d'emploi

Le déverrouillage se fait en scannant le QR code du vélo en bout de rangée. Photo Roméo Boetzlé

► **Tarifs** : 6 euros pour 14 heures consécutives ; 3 euros pour la même durée avec un abonnement TER ou une carte Fluo ; au-delà de 14 heures : 1 euro par tranche de 20 minutes supplémentaires
► **L'utilisation se fait via l'appli "Vélo Fluo Grand Est"** : après l'avoir téléchargée il faut créer un compte (des infos bancaires sont requises). Pour garantir le paiement, une pré-autorisation de 35 euros est demandée, qui ne sera pas prélevée.
► **Pour démarrer son trajet**, il faut scanner le QR code du vélo stationné au bout de la rangée avec l'appli. Pour le libérer, il faut appuyer sur le frein gauche.
► **Pendant la location**, on peut à tout moment faire un arrêt. En appuyant sur pause on verrouille son vélo. Celui-ci est sécurisé par l'appli et n'a pas besoin d'antivol.
► **Pour terminer sa location**, il faut raccrocher son vélo à la station de départ en veillant à bien coller les aimants avant et arrière du cadre au vélo précédent. Un signal sonore indique que le vélo a bien été rendu.